

PERMANENCES AVOCAT 2022

La service Juridique de la CAPEB et CNATP RHONE et GRAND LYON vous propose avec l'un de nos avocats partenaires Maître Anthony VINCENT :

**Une permanence avocat gratuite,
Chaque 2^{ème} et 4^{ème} vendredi matin du mois,
Dans les locaux de la CAPEB (Vaise), au 4^{ème} étage.**

Maître Anthony VINCENT conseille, assiste et représente les acteurs du bâtiment devant toutes les juridictions, que ce soit en marché public ou privé, avant comme après la réception des travaux : litiges chantiers, impayés etc.

Au moment de la prise de rdv auprès du service Juridique, **n'oubliez pas de vous renseigner si vous avez souscrit à la protection juridique chez nous**, afin de déclarer un litige avant toute intervention amiable ou judiciaire.

Les prochaines dates :

- Les vendredis 9 et 23 septembre 2022
- Les vendredis 14 et 28 octobre 2022
- Le vendredi 25 novembre 2022
- Le vendredi 9 décembre 2022

Pour prendre rendez-vous, nous vous invitons à contacter le service juridique :

Julie VEYRIER 04 72 85 77 15

Cécile MOLLE 04 72 85 77 12

Ou sur juridique@capebrhoneetgrandlyon.fr